

ACADEMIE DE TOULOUSE

LYCEE BELLEVUE - ALBI

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 6 FEVRIER 2024**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 24 janvier 2024

Présidence de : Jean Luc DELERUE

Quorum : 14

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 13

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte
➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente	Pas de vote	3	/
➤ DG	Pas de vote	6 à 12	/
➤ Tarifs	Vote	4	11
➤ Contrat	Vote	5	10
➤ Questions diverses	Pas de vote		
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			

NOM(S) Prénom(s) et signature :

Le Président

Jean-Luc DELERUE

Le Secrétaire de séance

Jean-Luc DELERUE

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 6 février 2024

FONCTION	NOM - PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	REMPLACE PAR
Chef d'établissement	M DELERUE Jean-Luc	X			
Adjoint	Mme LAUNAY Nathalie	X			
Gestionnaire	M CASADO Philippe	X			
Conseillère principale d'éducation	Mme ROBERT Sandrine		X	X	Mme BIEYSSE
Représentant des collectivités territoriales	Mme SOLIMAN Sandrine M MASSIE Rémi		X	X	
			X	X	
Représentant de la commune siège et du groupement de communes	M TARRICONE Achille M AVEROUS Grégory	X			
			X	X	
Personnalités qualifiées	Mme LEGRAND Martine M ROUSSEL Bruno		X	X	
			X	X	
Représentants élus des personnels de direction, d'enseignement, d'éducation, de surveillance et d'aide-éducateurs	M ROBERT Christian M MERCAT Bruno M ROYER Frédéric M TRAUB Guilhem M MATOSES Juan-Manuel Mme MIANI Jeannine Mme BASAURI Dominique	X			
		X			
		X			
		X			
			X	X	
		X			
			X	X	Mme Papaix
Représentants élus des parents d'élèves	Mme MATHURIN Marie Mme TRESSOL Lucrèce M ATALAÏA José Mme BLONDEAU Marie-Amélie Mme JOURNOU Estelle		X	X	
		X			
			X	X	
		X			
		X			
Représentants élus des élèves	M DICKINSON Piers M ISKANDARLI Murad Mme HOUDET Caroline Mme TORNEL-PENNETIER Louane Mme DIOP Anta	X			
		X			
		X			
			X	X	
			X	X	
TOTAL DES MEMBRES du CA	27	15	123	13	2

Monsieur le proviseur remercie les membres du CA pour leur présence. Le quorum est atteint (17)

1 –APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

M le proviseur demande si le PV du CA précédent appelle un commentaire particulier – Pas de commentaire particulier.

2 –MOTION

Les représentants des personnels d'éducation déposent une motion.

Motion présentée par les représentants des personnels au Conseil d'administration du lycée Bellevue d'Albi du 6 février 2024.

Les représentants des personnels souhaitent alerter les membres du Conseil d'Administration du lycée sur la situation chaotique générée par les réductions massives de postes décidées par les gouvernements qui se succèdent ainsi que par l'avalanche incessante de réformes qui désorganisent l'Éducation Nationale et qui semblent parfois plus obéir à des calculs politiques qu'à une réelle volonté d'améliorer le fonctionnement de l'École publique.

L'École publique est au bord du gouffre, les premiers à en pâtir sont nos élèves, les collègues épuisés sont parfois gagnés par le découragement, voir la colère.

Dans les lycées la désorganisation créée par la réforme Blanquer qui a atomisé le groupe classe en première et terminale, la pression induite sur nos élèves par « parcoursup », les difficultés rencontrées par les familles participent d'un mal être qui touche nombre de nos élèves sans que les moyens d'y faire face soient mis en œuvre, les dotations en poste d'infirmiers, d'assistants sociaux, personnels de vie scolaire n'étant pas abondées.

Nos collègues des collèges sont aujourd'hui confrontés, dans le cadre du « choc des savoirs » à des mesures, comme la mise en œuvre de groupes de niveaux pour les enseignements de français et de mathématiques, qui vont désorganiser le fonctionnement des établissements en détruisant le groupe classe dès la sixième et fragiliser encore plus le fonctionnement des équipes. La préparation de la rentrée 2024 sans que les textes réglementaires ne soient parus ajoute encore au malaise.

Nos collègues des collèges et du premier degré sont aussi confrontés au chaos provoqué par la politique d'inclusion systématique d'élèves en situation de handicap que le gouvernement entend poursuivre à travers l'acte 2 de l'école inclusive. Certains élèves en situation de handicap nécessitent un accueil en établissement spécialisé, comme la MDPH le notifie, le manque de 23 000 places dans ces établissements, comme l'avouait le premier ministre alors qu'il était encore ministre de l'Éducation Nationale, provoque les plus grandes difficultés pour ces enfants, pour leurs enseignants et AESH, pour les autres élèves.

Il est donc temps que le ministère et le gouvernement entendent les revendications de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale (enseignants, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, personnels de santé et sociaux, personnels de direction), mais aussi des parents d'élèves qui se mobilisent en particulier pour que les moyens soient attribués aux écoles et établissements publics que fréquentent leurs enfants . Des mobilisations sont en cours, elles vont se poursuivre dans les semaines à venir, la réponse aux revendications portées par les représentants des personnels est une urgente nécessité.

3- ELEMENTS FINANCIERS

3-1 Tarifs

Monsieur Casado présente la grille des tarifs. Le Conseil d'administration a compétence pour fixer les tarifs (hors tarif élève et ARL). La grille fait l'objet d'une discussion entre les membres du Conseil d'administration. La grille des tarifs retenue est la suivante :

	TARIFS C.A 09/11/2023	TARIFS C.A 06/02/2024
HEBERGEMENT RESTAURATION TARIFS CPGE		
FORFAIT INTERNAT WEEK-END + VACANCES SCOLAIRES	1 688,75 €	1 688,75 €
FORFAIT INT.EXT	1 140,00 €	1 140,00 €
REGIME D.P 5j	548,53 €	548,53 €
REGIME D.P 4j	438,82 €	438,82 €
HEBERGEMENT RESTAURATION TARIFS LYCEE		
FORFAIT INTERNAT	1 483,80 €	1 483,80 €
FORFAIT INTERNE EXTERNE	1 140,00 €	1 140,00 €
FORFAIT DEMI-PENSION 5j	548,53 €	548,53 €
FORFAIT DEMI-PENSION 4j	438,82 €	438,82 €
REPAS PONCTUEL TOUT ELEVE	4,10 €	4,10 €
HEBERGEMENT RESTAURATION AUTRES TARIFS		
REPAS ARL	3,20 €	3,20 €
REPAS AED/AESH/ASS.LANGUES	3,20 €	3,20 €
REPAS PERSONNELS INDICE < 445 et STAGIAIRES	4,30 €	4,80 €
REPAS PERSONNELS INDICE > 445	5,40 €	6,00 €
REPAS EXTERIEURS	6,40 €	8,00 €
REPAS AMELIORES	11,90 €	14,00 €
BUFFET	15,00 €	18,00 €
PRESTATION ACCUEIL (CAFE)	3,15 €	3,50 €
LOCATION DE LOCAUX		
LOCATION GYMNASSE (HEURE)	17,00 €	17,00 €
LOCATION LOCAUX PAR m2	8,00 €	8,00 €
LOCATION CENTRE PERMANENT GRETA PAR M2	8,00 €	8,00 €
LOCATION SALLES AU GRETA TARIFS HORAIRES /GROUPES	2,50 €	2,50 €
CHAMBRE DE PASSAGE AU MOIS	168,00 €	168,00 €
CHAMBRE DE PASSAGE A LA NUITEE	13,00 €	13,00 €
LOYER EN CONVENTION OCCUPATION PRECAIRE +CHARGES	m2 x valeur locative**+charges	
DIVERS		
BOITE DE PRESERVATIFS (6 unités)	1,00 €	1,00 €
PHOTOCOPIES (UNITE)	0,10 €	0,10 €
CARTE ACCES PARKING+SELF	4,00 €	5,00 €
DEGRADATION	10,00 €	10,00 €
DEGRADATION FRAIS POUR REMISE EN ETAT	FACTURE	FACTURE
BADGE PORTAIL ELECTRIQUE A REMPLACER	60,00 €	60,00 €
CLE USB DOC DE RENTREE PERTE, PERSONNELS REMPLACANTS	3,00 €	3,00 €
COTISATION VOLONTAIRE CPGE (photocopies)	40,00 €	40,00 €
PARTICIPATION OPTION THEATRE	25,00 €	25,00 €
PLACE TNT POUR ELEVES	11,00 €	11,00 €
CAUTION CLE ORDINAIRE	5,50 €	5,50 €
CAUTION CLE DUPLICABLE AVEC CARTE SPECIFIQUE	60,00 €	60,00 €

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0- acte 11

3-2 Convention projet Voltaire

Madame Papaix présente le projet « Voltaire » aux membres du CA. M le proviseur souhaite que le CA se prononce sur un devis pour les 3 années à venir.

WOONoz – PROJET VOLTAIRE

1, avenue Sidoine Apollinaire
69009 Lyon

Devis n° Q-42113

Date d'émission : 26 janvier 2024

Date de validité : 25 avril 2024

Conditions de paiement : 30 jours net

Votre référent :

Roxane QUINTIN

Conseiller pédagogique Projet Voltaire

roxane.quintin@projet-voltaire.fr

+33 4 26 78 74 41

Lycée général Bellevue

98 rue du Roc

81000 Albi

France

Produits	Prix unitaire	Quantité	Total
Licence Projet Voltaire Lycée Licence d'accès illimité au Projet Voltaire pour une durée d'un an. Parcours Orthographe : consolider de manière ludique et efficace les bases de l'orthographe pour ne plus commettre de fautes. Mode présentiel inclus. Orthotypographie inclus. Parcours Expression : pour produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré. Mon Oral inclus. Accès au portail de suivi statistiques.	12,17 €	150	1 825,78 €
Accompagnement et suivi pédagogique Réfèrent pédagogique attitré, disponible par téléphone et courriel pendant toute la durée de validité des licences. Le référent accompagne l'équipe pédagogique de l'établissement pour favoriser la prise en main de l'outil Projet Voltaire et l'organisation de sessions du Certificat Voltaire, l'intégration de l'outil dans la pédagogie de l'établissement et l'interprétation des statistiques d'utilisation des élèves. Suivi régulier par prise de contact tous les deux mois pour faire le point. Equipe technique joignable du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures. Centre d'aide en ligne disponible en permanence. Accès à des conférences vidéo et formations en ligne réservées aux équipes des établissements partenaires.	INCLUS		
* Le prix unitaire affiché a été arrondi à deux décimales pour des raisons d'affichage.	TOTAL HT		1 825,78 €
	TOTAL TVA		365,16 €
	TOTAL TTC		2 190,94 €

SYNTHÈSE DE VOTRE DEVIS PLURIANNUEL

Le présent document contractualise un engagement de 3 ans à compter de sa date de signature. Cet engagement de 3 ans avec un règlement en une fois inclut une remise de 20 % sur l'ensemble de la commande.

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0- acte 10

Monsieur le proviseur rappelle le principe d'une dotation horaire globalisée

Chaque année, le ministère de l'éducation nationale attribue à chaque rectorat une enveloppe de moyens visant à faire fonctionner les établissements. Ces moyens sont exprimés en ETP (équivalent temps plein) transformés en heures).

A partir de ces moyens, Le rectorat de Toulouse délègue aux inspections académiques une dotation spécifique.

L'inspection académique attribue à chaque établissement une DG (dotation globale) que le chef d'établissement a pour charge de répartir après avoir consulté successivement le conseil pédagogique et la commission permanente.

La répartition de services est un acte à la fois pédagogique et administratif

Pour le volet administratif : 2 objectifs

1^{er} objectif-Faire correspondre ces moyens affectés et les besoins d'enseignement en fonction du nombre d'élèves prévus.

2^{ème} objectif-Déterminer les supports (postes d'enseignants) qui seront nécessaires l'an prochain à la fois en volume et en « qualité » (chaire, BMP, stagiaires) afin de préparer le mouvement des « enseignants»

Plus simplement, le rectorat prévoit un volume d'heures (hebdomadaire) pour l'établissement que nous devons répartir pour assurer les cours l'an prochain.

Pour le volet pédagogique : Il est le reflet des priorités que souhaite donner l'établissement en fonction des spécificités dont il dispose en termes d'offre de formation et de public accueilli. Selon les établissements, la priorité sera donnée à un point spécifique plutôt qu'un autre. En général, le lien avec le projet d'établissement et /ou le contrat d'objectif est une base de travail qui peut orienter les choix du chef d'établissement.

Monsieur le proviseur présente le volume global des moyens qui ont été attribués au lycée Bellevue

Le volume de moyens initial attribué pour l'année 2024/2025 est le suivant

ANNEXE 1

Niveau Pré-Bac	Effectifs retenus	Divisions retenues	Dotation
2 nd	279	8	308
1 ^{ère} Générale	206	6	222
1 ^{ère} Technologique	18	1	50,69
Terminale Générale	227	7	248,5
Terminale Technologique	20	1	54,65
TOTAL PRE-BAC	750	23	883,84
Niveau Post-Bac	Effectifs retenus	Divisions retenues	Dotation
BTS			
CPGE	48	2	64
Autres (DNMADE, DCG, Bachelor...)			
TOTAL POST-BAC	48	2	64
1 - Horaires réglementaires liés à la structure prévisionnelle			
DG structure (y compris post-bac)			947,84
Heures AS			9
Pondérations (pré et post bac y compris CPGE)			58,45
1- SOUS TOTAL 1			1015,29
2 - Dotations horaires spécifiques académiques			
Option occitan			1
Bilinguisme occitan			3
DNL occitan			
LLCR - EdS			
Parcours « ambition réussite santé »			
Sections binationales et internationales			
UPE2A			
Enseignements optionnels (Arts, Musique)			
FCIL			
Carte des formations			
Autres dispositifs (LNC...)			
Langues vivantes rares			3
2- SOUS TOTAL 2			7
TOTAL DGH 1 + 2			1022,29
IMP Etablissement		4	
IMP Fléchées		9	
dont sections sportives			
dont coordination EPS		1	
dont référent culture		0,5	
dont tutorat		1,5	
dont IMP numériques		6	
TOTAL IMP		13	
Dotation Globale (DGH + IMP)			1035,29

Ce tableau est commenté ligne par ligne par m le proviseur.

Dans un premier temps, on constate que l'inspection Académique a attribué une classe de première générale de moins par rapport à l'année dernière. C'est conforme à la baisse des effectifs constatés cette année en classe de seconde (nous avons à la rentrée 252 élèves soit 30 de moins que l'année précédente). Cependant, lorsque nous analysons le premier sondage effectué auprès des élèves des classes de seconde, nous constatons une réelle « poussée » des demandes en 1^{ère} générale par rapport à l'année N-1. Ce sondage n'a qu'une valeur indicative mais il a le mérite de nous indiquer que la structure serait insuffisante pour accueillir tous les élèves montants.

A cette remarque, il convient d'ajouter que nous n'aurions que 216 places en classe de première l'année prochaine et que si cela reste en l'état, nous n'aurions pas la possibilité d'accueillir tous nos montants mais aussi tous les élèves qui demandent à entrer dans l'établissement pour y suivre notamment des EDS rares.

Nous remarquons également que dans les moyens attribués, nous voyons des heures de bilinguisme occitan. Nous n'avons pas ce bilinguisme dans l'établissement.

Monsieur le proviseur présente ensuite la méthodologie

Pour chaque discipline, des grilles définissent le nombre d'heures à attribuer pour une unité d'enseignement (groupe ou classe) en fonction du niveau. Par exemple, une classe de seconde attribue à l'établissement 38.5 heures.

Des choix sont faits en concertation avec les équipes (conseil pédagogique) après une première proposition du chef d'établissement. Le CVL est également consulté. Monsieur le proviseur tient à insister sur la pertinence des questions des élèves du CVL. Le temps d'échange a été particulièrement riche.

Les choix effectués portent notamment sur le nombre de groupes (ou dédoublement) pour un enseignement donné.

La marge d'autonomie dont dispose le chef d'établissement permet d'effectuer des arbitrages selon les disciplines en fonction des besoins des élèves.

Il est par exemple compliqué, voire impossible de faire cours de LV avec une classe de seconde à 36 élèves d'où le choix d'utiliser la marge d'autonomie de l'établissement pour créer un ou plusieurs groupes supplémentaires. C'est exactement le même constat avec le dédoublement en Français et en Mathématiques en classe de seconde qui permet aux professeurs de travailler dans des groupes à effectif réduit.

A ce stade, subsistent plusieurs inconnues

- Le choix définitif des enseignements de spécialité des élèves de seconde pour l'année prochaine.
- Le choix définitif des enseignements de spécialité des classes de première pour l'année prochaine.
- Le nombre de groupes d'EDS qu'il sera nécessaire d'ouvrir pour répondre à l'ensemble des desiderata des élèves (ce qui va générer des groupes déséquilibrés mais surtout le financement de groupes supplémentaires) en Première et en Terminale. Cela peut nécessiter des ajustements entre les disciplines.

Pour préparer l'année prochaine, nous avons effectué des sondages très fins qui nous permettent d'avoir une projection plutôt précise sur les groupes d'enseignement de spécialité.

M le proviseur présente niveau par niveau l'impact des choix en termes d'autonomie sur la structure.

M le proviseur présente au CA les 2 tableaux qui récapitulent le nombre d'élèves dans les groupes d'EDS. Ces sondages ont été ensuite amendé en Conseil de classe par les équipes pédagogiques élève par élève.

Résultat du Sondage pour les classes de première

	Vœux	Erosion (8,16)	Seuil		groupes	n-1	nb élèves/erosion	nb élèves/vœux
HIST.GEO.GEOPOLS.P.	55	51,37	33	1,67	2	3	26	28
LLC ANGL.MOND.CONT.	44	41,10	26	1,69	2	2	21	22
SC. ECONO.& SOCIALES	101	94,33	33	3,06	3	4	31	34
PHYSIQUE-CHIMIE	96	89,66	24	4,00	4	3	22	24
MATHEMATIQUES	124	115,82	33	3,76	4	4	29	31
SCIENCES VIE & TERRE	84	78,46	24	3,50	4	4	20	21
LLC ANGLAIS	24	22,42	28	0,86	1	1	22	24
ARTS PLASTIQUES	50	46,70	26	1,92	2	2	23	25
HUMAN.LITTER.PHILO.	49	45,77	33	1,48	2	3	23	25
LLC ESPAGNOL	23	21,48	28	0,82	1	1	21	23
NUMERIQUE SC.INFORM.	34	31,76	33	1,03	1	1	32	34
	0				26	28		

Génération des groupes de l'offre **PREMIERE GENERALE**

***Parcours définis**

Nom	Nb. él.	Eff. s
A-PLA AGL 8 HLPHI	3	
A-PLA AGL 8 MATHS	1	
A-PLA AGL 8 NSNF	1	
A-PLA AGL 8 SES	1	
A-PLA AGL 8 SVT	2	
A-PLA AMC 8 HGGSP	1	
A-PLA AMC 8 HLPHI	4	
A-PLA AMC 8 NSNF	3	
A-PLA AMC 8 SES	4	
A-PLA ESP 8 HLPHI	2	
A-PLA ESP 8 NSNF	1	
A-PLA ESP 8 SES	1	
A-PLA HGGSP HLPHI	4	
A-PLA HGGSP SES	2	
A-PLA MATHS HLPHI	2	
A-PLA MATHS NSNF	1	
A-PLA MATHS PH-CH	2	
A-PLA MATHS SES	1	

***Besoins en groupes par matière**

Libellé	Effectif	Eff. min.	Eff. max.	Nb. Gr.
A-PLA - ARTS PLASTIQUES	50	20	26	2
AGL 8 - LLC ANGLAIS	23	20	26	1
AMC 8 - LLC ANGL MOND CONT.	44	20	24	2
ESP 8 - LLC ESPAGNOL	23	20	26	1
HGGSP - HIST.GEO.GEOPOL.S.P.	55	20	30	2
HLPHI - HUMAN LITTER.PHILO.	48	20	25	2
MATHS - MATHÉMATIQUES	123	20	33	4
NSNF - NUMÉRIQUE SC.INFORM.	33	20	35	1
PH-CH - PHYSIQUE-CHIMIE	96	20	24	4
SES - SC. ECONO & SOCIALES	99	20	33	3
SVT - SCIENCES VIE & TERRE	84	20	24	4

***Groupes nécessaires**

Nom	Alignement	Eff. prévu.	Nb. él.
1A-PLA3	C	26	0
1A-PLA4	A	24	0
1AQL 82	C	23	0
1AMC 83	B	21	0
1AMC 84	C	23	0
1ESP 82	A	23	0
1HGGSP4	C	26	0
1HGGSP5	A	29	0
1HLPHI4	B	25	0
1HLPHI5	C	23	0
1MATHS5	B	33	0
1MATHS6	A	29	0
1MATHS7	B	33	0
1MATHS8	C	26	0
1NSNF2	B	33	0
1PH-CH4	A	24	0
1PH-CH5	A	24	0
1PH-CH6	B	24	0
1PH-CH7	C	24	0
1SES5	A	33	0
1SES6	B	33	0
1SES7	C	33	0
1SVT5	A	20	0
1SVT6	A	20	0
1SVT7	B	24	0
1SVT8	C	20	0

***Génération des groupes**

EDT utilise les "Effectifs saisis" des parcours ainsi que les effectifs min et max par matière pour déduire les groupes nécessaires à l'élaboration des cours de spécialité. Vous disposez de 3 modes de génération.

☒ En répartissant les groupes sur 3 alignements (à utiliser en premier)
EDT peut choisir les groupes prévus dans chaque alignement (A, B, C) mais si vous le souhaitez, vous pouvez prédéfinir les alignements.

☐ En réservant un créneau supplémentaire pour du tronc commun (si peu de classes)
EDT génère les alignements nécessaires et propose une répartition des élèves dans les classes permettant de libérer des créneaux pour le tronc commun.

Effectif max par classe

☐ En minimisant les liens entre les groupes (si le 1er mode n'est pas concluant)
Pour laisser le placement des cours décider de l'alignement des groupes.

Commentaire : Par rapport à n-1, il y a un groupe de moins en HGGSP et 1 groupe de moins en humanités et 1 groupe de moins en SES. Il y a un groupe de plus en PC.

Résultat du sondage pour les classes de Terminale

		nb groupes		rappel n-1
HIST.GEO.GEOPOL.S.P.	54	2		2
LLC ANGL.MOND.CONT.	32	1	Seuil atteint	1
SC. ECONO.& SOCIALES	88	3		3
PHYSIQUE-CHIMIE	49	2	Seuil atteint	3
MATHEMATIQUES	56	2		3
SCIENCES VIE & TERRE	44	2		2
LLC ANGLAIS	18	1		1
ARTS PLASTIQUES	39	2		2
HUMAN.LITTER.PHILO.	35	1	Seuil atteint	1
LLC ESPAGNOL	21	1		1
NUMERIQUE SC.INFORM.	8	1		1
		18		

Génération des groupes de l'offre **TERMINALE GENERAL**

***Parcours définis**

Nom	Nb. él.	Eff. s
A-PLA AGL 8	5	
A-PLA AMC 8	7	
A-PLA ESP 8	4	
A-PLA HGGSP	4	
A-PLA HLPHI	3	
A-PLA MATHS	2	
A-PLA NSNF	1	
A-PLA PH-CH	2	
A-PLA SES	4	
A-PLA SVT	2	
AGL 8 HGGSP	2	
AGL 8 HLPHI	5	
AGL 8 MATHS	1	
AGL 8 SES	4	
AGL 8 SVT	1	
AMC 8 HGGSP	6	
AMC 8 HLPHI	3	
AMC 8 NSNF	2	

***Besoins en groupes par matière**

Libellé	Effectif	Eff. min.	Eff. max.	Nb. Gr.
A-PLA - ARTS PLASTIQUES	39	20	24	2
AGL 8 - LLC ANGLAIS	18	20	24	1
AMC 8 - LLC ANGL MOND CONT.	32	20	32	1
ESP 8 - LLC ESPAGNOL	21	20	24	1
HGGSP - HIST.GEO.GEOPOL.S.P.	54	20	30	2
HLPHI - HUMAN LITTER.PHILO.	35	20	35	1
MATHS - MATHÉMATIQUES	56	20	30	2
NSNF - NUMÉRIQUE SC.INFORM.	8	20	30	1
PH-CH - PHYSIQUE-CHIMIE	49	20	25	2
SES - SC. ECONO & SOCIALES	88	20	30	3
SVT - SCIENCES VIE & TERRE	44	20	24	2

***Groupes nécessaires**

Nom	Alignement	Eff. prévu.	Nb. él.
TA-PLA3	A	19	0
TA-PLA4	B	20	0
TAQL 82	B	18	0
TAMC 82	B	32	0
TESP 82	B	21	0
THGGSP3	A	29	0
THGGSP4	B	25	0
THLPH2	A	35	0
TMATHS4	A	26	0
TMATHS5	B	30	0
THSIF2	A	8	0
TPH-CH4	A	24	0
TPH-CH5	B	25	0
TSES4	A	30	0
TSES5	A	29	0
TSES6	B	29	0
TSVT3	A	22	0
TSVT4	B	22	0

***Génération des groupes**

A noter, 2 groupes en moins par rapport à l'année dernière (PC et Maths)

Tous ces éléments vont avoir un impact sur la création de postes et sur la carte des emplois. Cette situation sera toujours la même dans les années à venir car l'affectation des moyens est non seulement liée au nombre d'élèves mais surtout aux choix des EDS de ces mêmes élèves. Compte tenu des blocs (4h en première et 6h en Terminale, et du nombre d'EDS dans l'établissement (11), on comprend aisément la grande part d'inconnues.

NB : Par ailleurs, la DOS du Tarn (en charge des moyens) effectue des correspondances entre les établissements afin de faire en sorte d'occuper les différents BMP (blocs de moyens provisoires) et peut donc pour qu'un professeur ait un service complet intervenir sur le montant des heures de BMP.

Monsieur le proviseur présente le tableau prévisionnel de répartition des moyens du lycée Bellevue (discipline par discipline)

Il s'agit de la mise en correspondance des besoins définis avec les ressources humaines.

Objectif : Déterminer pour chaque discipline les futurs besoins en termes de ressources humaines (outil prévisionnel de positionnement des postes d'enseignants)

Une fois ce travail effectué, il s'agit de mettre en adéquation les choix pédagogiques effectués avec la réalité des ressources humaines existantes afin de **déterminer une carte des emplois pour l'année 2024-2025.**

La carte des emplois (trm) est projetée avec les explications sur les différents sigles utilisés

	SITUATION			suppression	CSD	ARA	CREATIONS				
	Besoins	Apports HP globaux	Ecart				BMP	CSR	POSTE	PSTG	HSA
PHILOSOPHIE	53,50	59,00	-5,50		8,0						2,50
LETTRES CLASSIQUES/LETTRES MODERNES	100,55	100,00	0,55		3,0						3,55
STMS	24,95	18,00	6,95				4,5				2,45
FC	128,75	123,00	5,75								5,75
ANGLAIS	116,00	102,00	14,00		4,0		3,0				15,00
ALLEMAND	13,40	18,00	-4,60		7,5						2,90
ESPAGNOL	90,00	63,00	27,00		6,0		15,0				18,00
ITALIEN	17,00	18,00	-1,00		5,0						4,00
RUSSE	6,30	0,00	6,30				6,3				0,00
OCCITAN	3,30	0,00	3,30				3,3				0,00
HISTOIRE GEO	119,50	110,40	9,10		11,5	10,0	15,0				15,60
SES	47,40	33,00	14,40				12,0				2,40
MATHS	128,50	121,00	7,50								7,50
SVT	80,75	75,00	5,75								5,75
ARTS PLASTIQUES	25,40	18,00	7,40					6,0			1,40
EPS	60,00	60,00	0,00								0,00
ARABE	2,25	0,00	2,25				2,3				0,00
	1017,55	918,40	96,90		45,0	10,0	61,4	6,0	0,0	0,0	86,80

TOTAL HP		930,75	
TOTAL HSA		86,80	
DANOIS			
TOTAL DGH		1017,55	
IMP		13	
SS TOTAL 1			
DANOIS/AAD			4,7

932	HP	1022,29
90,29	HSA	
1022,3	SS Total	
13	imp	
1035,3		

danois

Lettres classiques /Lettres modernes : Pour ces disciplines, nous aurons un poste vacant avec le départ de Mme Foulche-Motyl qui fait valoir ses droits à la retraite.

STL : Nous allons accueillir un professeur pour 4.5 heures

PC : Pour la PC, on s'attend à une variation des heures. Nous sommes au seuil de la création des groupes aussi bien en première qu'en Terminale. Si une première générale est créée, elle impactera forcément cette discipline car les élèves accueillis auront forcément dans leurs combinaisons d'EDS des sciences physiques.

Anglais : Nous avons mis un bmp à 3h correspondant à une classe de seconde sauf si les collègues d'Anglais souhaitent prendre ces heures en heures supplémentaires.

Espagnol : Choix de ne pas créer le poste. La DOS peut néanmoins nous obliger à le créer. M le proviseur indique au CA que le lycée s'engage dans un programme Erasmus et qu'il compte sur le maintien de son collègue dans l'établissement pour au moins les 3 années à venir.

Allemand : Mme Jammet, arrivée l'année dernière est titulaire du poste, elle enseigne en CPGE mais également au collège.

Italien : Si des heures existent en CPGE l'année prochaine, c'est Mme Sabeddu, professeur agrégée en sous service au collège qui fera les heures. Notons que Mme Miani fera un complément de service au collège de 5h. On note au collège une très forte poussée des LV2 (actuellement en 5^{ème})

Russe : Le Rectorat finance à hauteur de 3 heures cet enseignement pour 6.3 h de besoin. A noter que le sous service de Mme Kataéva sera exploité comme cette année pour faire un groupe par niveau et une initiation au Russe en collège en classe de 3^{ème}.

Occitan : CF plus haut

Histoire géographie : Situation complexe : 119.5 de besoins pour 110.4. La création de poste complet dans l'établissement peut porter à discussion notamment parce qu'au niveau des apports, il y a un temps partiel qui pourrait revenir à temps plein. (Mme Rouquet). A noter également que nous avons un enseignant sur le support CSD qui donne 11.5h en BTS au lycée Toulouse Lautrec (M Eychenne) et qu'un autre enseignant va bénéficier d'une décharge syndicale (ARA) qui est variable d'une année sur l'autre (10 heures cette année). Tous ces éléments justifient de ne pas créer le poste.

SES : Nous demandons un complément de service de 12h

Maths : Difficulté dans la discipline notamment à cause de la perte d'un groupe en Terminale. Les professeurs de Mathématiques récupèrent le SNT en seconde (la partie qui était prise en charge par la SVT). Cela permet de ne pas mettre un des postes à la suppression.

SVT : Une enseignante demande un temps partiel ce qui permet l'ajustement évoqué en Mathématiques.

Arts plastiques : Pas de commentaire particulier, M Crosnier viendra faire le complément. A noter cependant que si le lycée récupère une première générale, il faudra un 3^{ème} groupe en première

EPS : Pas de commentaire particulier si ce n'est que pour équilibrer les services, une IMP est basculée sur l'horaire enseignant.

M le proviseur explique le système de pondérations aux parents d'élèves

Au moins 6 h en première et en terminale LGT : Heures *0.1 dans la limite de 10h

M le proviseur finalise son intervention en pointant l'équilibre HP/HSA avec l'écart qui s'intitule « DANOIS » représente 4.7h. Ces heures feront l'objet d'une transformation en HSE comme suit 4.7*30heures destinées à l'accompagnement personnalisé des élèves à la rentrée 2024.

Mais la situation comprend de nombreuses inconnues tant au niveau des besoins (eu égard à la problématique des EDS) que des supports enseignants. La situation va évoluer au gré des demandes de temps partiels, des arrivées de stagiaires, des flux intra-eds générant des vœux différents.

L'équipe de direction discutera d'ici la fin d'année avec les équipes et la répartition de services définitive sera présentée lors du CA de début Juillet et fera à cette occasion l'objet d'un vote.